

4 juin
 1611
 Monsieur

MXI

MECHELEN
 ARCHIEF

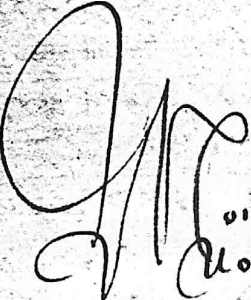
Monsieur
 Nous avons voulu obmettre de tout
 nous pour rendre brief de l'indivisible fanchise
 billy qu'avez obtenu au moys de lordonnaunce par laquelle
 Les trois compaignies de Hollande sont retirees de res
 ville puis qu'aultrement velle n'estoyent compatibles
 auzq les humeurs de la plus saine & grand partiel de
 la bourgeoisie & romme de res fache ville. Enquoy
 quoy n'avez aussy voulu faillir d'icy toute promptitude
 & en conformite de la mesme ordonnance de res fache
 par le dit d'avez nos d'ontz p forme d'os fachez & d'ontz
~~Les d'ontz d'ontz d'ontz d'ontz d'ontz d'ontz d'ontz d'ontz d'ontz~~
 & fachez que la vidence de nos artours demostre que
 se nous procedons de telle sorte que luy peult
 desirer de nous en forme de l'acte d'assurances qu'avez
 a res fins de res fache par nos d'ontz pour ce par fache
 d'aultre part romme nous ne savons pourquoy les
 effantz a d'illebromt nous sont infestez me
 l'aveu partage a nos nations, marquant & de partage de
 la vidence. Les menesthantz amertement de leur compe
 la gorge piller de l'arrage priors tres instamment
 que brief d'avez de son autorite & velle billy tout
 possible de donner ordue que telz outragez puissent
 passer romme cauz toutes l'avez & l'avez requerrant
 Et fache pour que brief d'avez de se nous impertura

1011

MECHELEN
 ARCHIEF

La faveur ~~advers~~ n'ayt de vous resté et au lieu d'est
que pour servir Le tout par tout auoir


MECHELEN
ARCHIEF

onsigneur de ~~de~~ de la sainte et benigne grace
Nous recommandans treffinblement a celle de ~~de~~
m^e 7^e Juny 1574